



KROMATIK®
Tout est bien qui
commence bien.



Kromatik®.
La référence
fongicide
sur blé.

Simple d'utilisation : solution prête à l'emploi

Unique : association originale et pertinente de
3 matières actives complémentaires

Efficient : solution performante dotée
de la Technologie MaxX



FONGICIDE

ADAMA.COM

Kromatik® : Présentation, usages et doses autorisés

Composition – 3 familles chimiques

100 g/L de tébuconazole
150 g/L de fenpropidine
200 g/L de prochloraze

Formulation - Technologie **Max**

EC – concentré émulsionnable

Nb d'application : 1/an

DRE : 48h

ZNT: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages céréales de printemps et d'hiver à 1,6 L/ha et céréales de printemps à 1,3 L/ha et une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages céréales d'hiver à 1,3 L/ha.

Cultures	Maladies cibles	Doses	Stades d'application
Blé & Épeautre	Septoriose(s)	1,6 L/ha	BBCH 31 à BBCH 59 (DAR : BBCH 59)
	Rouilles jaune et brune	1,3 L/ha	
	Oïdium(s)		
	Helminthosporiose		
Triticale	Septoriose(s)		
	Rouilles jaune et brune		
	Oïdium(s)		
	Rhynchosporiose		
Seigle	Rhynchosporiose	1,3 L/ha	BBCH 31 à BBCH 59 (DAR : BBCH 59)
	Rouille brune		

Kromatik® : les bénéfices



Prêt à l'emploi

Max

Technologie de formulation
efficace et performante

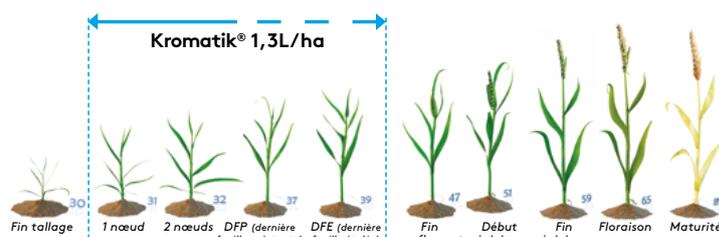


Référence sur blé

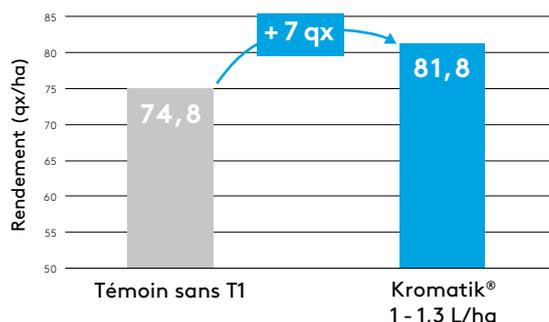


Toutes les
maladies foliaires

Kromatik® : 1,3 L/ha - 1 nœud à DFE



Kromatik® Vs témoin sans T1
44 essais 2015 à 2018



Kromatik® - Concentre émulsionnable EC-100 g/L de tébuconazole, 150 g/L de fenpropidine et 200 g/L de prochloraze - AMM N°2170429 - Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Novembre 2020. Annule et remplace toute version précédente.

Danger

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H332 : Nocif par inhalation

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH 401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine

et l'environnement



ADAMA France s.a.s | 33, Rue de Verdun | 92156 SURESNES CEDEX | Tél : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.